



PERSPECTIVE

PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DU VIEUX-MONTRÉAL

20
17

RÉSUMÉ DU DOCUMENT DE CONSULTATION



PERSPECTIVE 2017 – UN PLAN POUR LE VIEUX-MONTRÉAL

À la fois lieu de fondation et principal attrait touristique de la ville, le Vieux-Montréal comporte des qualités culturelles et patrimoniales exceptionnelles qui lui ont valu l'octroi par le gouvernement du Québec, en 1964, du statut d'arrondissement historique. Ces attributs ont aussi été reconnus à de multiples reprises par la Ville de Montréal, notamment lors de l'adoption, en 1998, du *Plan d'action pour le Vieux-Montréal* et, en 2005, de la *Politique du patrimoine*.

Conformément aux diverses orientations poursuivies à ce jour, et tenant compte que la mise en œuvre du *Plan d'action pour le Vieux-Montréal* a mené à terme la plupart des stratégies d'action mises de l'avant, un *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal* (le Plan) a été élaboré. Le Plan offre l'occasion de faire le point sur la vision stratégique du Vieux-Montréal et d'établir des moyens de mise en œuvre et des priorités d'intervention pour faire face aux défis contemporains de l'arrondissement historique.

LE VIEUX-MONTRÉAL – ÉVOLUTION DEPUIS 1998

Depuis la création de l'arrondissement historique de Montréal, la Ville et ses partenaires s'emploient activement à mettre en valeur le Vieux-Montréal, aujourd'hui un quartier historique dynamique aux multiples facettes, cher aux Montréalais et apprécié par ses visiteurs. Trois décennies d'efforts ont porté fruit, puisque le quartier délabré des années '60 a fait place à un milieu de vie où s'associent richesse patrimoniale et vocation touristique. Depuis 1998, la Ville et le gouvernement du Québec ont consacré 50 M\$ à des réaménagements majeurs du domaine public, 60 M\$ à la restauration des bâtiments et 8 M\$ au Plan lumière. Ces efforts se sont également traduits par une diminution importante des bâtiments vacants ou vétustes, la construction d'une vingtaine de nouveaux bâtiments et l'amélioration de l'accessibilité et des déplacements piétonniers dans le Vieux-Montréal.

LES OBJECTIFS DU PLAN

1. Soutenir un milieu de vie complet de qualité adapté à la vie quotidienne et générant sa propre vitalité l'année durant
 - ❖ maintenir le caractère multifonctionnel
 - ❖ assurer un meilleur équilibre et une plus grande harmonie entre ses diverses fonctions urbaines
 - ❖ offrir une réponse adéquate et conviviale aux besoins de ses divers usagers
 - ❖ lui donner les moyens d'assurer sa propre vitalité toute l'année durant.
2. Affirmer l'identité du Vieux-Montréal tout en l'enrichissant
 - ❖ protéger son paysage historique et les éléments qui forgent son identité
 - ❖ y créer le patrimoine de demain.
3. Créer une destination renommée
 - ❖ procurer une expérience authentique et enrichissante aux Montréalais, aux visiteurs de la grande région métropolitaine, du Québec ou d'ailleurs.

Prenant le relais du Plan d'action de 1998, le *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal* dotera la Ville d'un cadre d'intervention intégré pour le déploiement des investissements publics issus de l'Entente sur le développement culturel de Montréal mais aussi pour des actions concertées et coordonnées d'amélioration de la qualité du milieu de vie, de mise en valeur des caractéristiques uniques du territoire et de développement des activités. De plus, ce Plan permettra au cœur historique de la ville d'être à son meilleur en 2017 pour les célébrations du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal.

LA MISE EN ŒUVRE

L'élaboration du *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal* s'inscrit dans une perspective de planification stratégique. Des interventions prioritaires sont proposées dans le but de concrétiser à court terme plusieurs des orientations mises de l'avant et de contribuer à rehausser l'apparence de l'arrondissement historique d'ici 2017.



LES PRIORITÉS D'INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE

Un accueil de qualité au Vieux-Montréal à partir de la station de métro Champ-de-Mars

- ❖ Rénover le tunnel piétonnier, améliorer l'aménagement intérieur
- ❖ Améliorer les cheminements piétonniers depuis la sortie de l'édicule vers les rues Sanguinet, Saint-Denis et Hôtel-de-Ville

La rue Notre-Dame, du boulevard Saint-Laurent à la rue Saint-Sulpice

- ❖ Accélérer la construction des deux propriétés municipales qui la bordent
- ❖ Explorer avec les propriétaires riverains les moyens d'améliorer la qualité des lieux
- ❖ Examiner des moyens d'améliorer l'entretien du domaine public

La place Jacques-Cartier

- ❖ Mettre en place un groupe de travail
- ❖ Développer une stratégie avec les partenaires concernés pour une nouvelle entente d'occupation du domaine public par les cafés-terrasses

Le boulevard Saint-Laurent

- ❖ Déterminer le schéma de circulation définitif
- ❖ Réaménager le domaine public, plus particulièrement les trottoirs et l'entrée du Cours Le Royer
- ❖ Améliorer l'interface avec les terrains vacants et avec le Vieux-Port

Le Plan propose des solutions sur mesure pour la gestion du Vieux-Montréal qui précisent les responsabilités de chacun en vue d'assurer la cohérence des gestes et une qualité à la hauteur des caractéristiques exceptionnelles du territoire.

Les travaux en cours de planification dans le Vieux-Montréal

- ❖ La rue Saint-Paul
- ❖ Le Champ-de-Mars
- ❖ La cité administrative, incluant la place Vauquelin

LA DÉMARCHE DE CONSULTATION PUBLIQUE

La Ville de Montréal mandate l'Office de consultation publique de Montréal afin que les citoyens puissent échanger sur la vision et sur les orientations mises de l'avant par le Plan. Cette démarche vise à susciter la plus large adhésion possible au projet de Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal, afin de déterminer les gestes à poser d'ici 2017 et au-delà pour lui permettre de réaliser son plein potentiel. Faites partie de la réflexion! Prenez part à la consultation!

